



Accuser de faux témoignage

Par **Ianis**, le **27/02/2009** à **10:51**

Bonjour, ma petite fille a été battue à l'âge de 14 ans pour vivre chez son père (mon fils) car le compagnon de sa mère lui menait la vie dure il la frappait. Je suis arrivé chez son père la belle-mère ne la supportait pas ma petite fille a eu un accident de vespa pendant que mon fils et sa femme étaient partis en Italie, donc on ne laisse pas une ado seule. Mais quand son père et sa belle-mère sont rentrés, la belle-mère a insulté ma petite fille avec des mots.... Enfin elle a voulu retourner chez sa mère avec l'accord de mon fils, car il m'a dit ma femme d'abord, moi j'ai fait un courrier confirmant que ma petite fille était bien chez sa mère avec l'autorisation de son père. Mon fils porte plainte contre moi pour faux témoignage

Par **Paula**, le **27/02/2009** à **11:56**

Bonjour, Vous avez fait un courrier à qui ? Un courrier n'est pas un témoignage. Porter plainte pour faux témoignage n'a pas beaucoup de conséquences. Cordialement